

Avis

Le 14 novembre 2017, Monsieur le Préfet de l'Isère a pris un arrêté plaçant le département de l'Isère en alerte de sécheresse.

Conformément à cet arrêté, la commune a mis en place les mesures prescrites : arrêt des lavages de véhicules, arrêt du remplissage des bassins et des fontaines (à l'exception du maintien hors gel du réseau).

Service communication les Deux Alpes
48 avenue de la Muzelle
38860 Les Deux Alpes
www.mairie2alpes.fr
04 76 79 24 24